

L'entretien du lundi : « l'effet ciseaux concerne des cas précis » rassure Le Groupe Carré

29 SEPTEMBRE 2023

Le redouté effet ciseaux est loin d'être systématique en Hauts-de-France sur la moisson 2023, comme le révèle l'étude économique "experts céréales" que nous présente Philippe Touchais, directeur Innovation et développement du Groupe Carré. Une étude « *qui n'a pas vocation à être représentative de la région* », nuance-t-il.



Yvoir.fr : En quoi consiste cette étude ?

Philippe Touchais : L'étude « Experts Céréales » est un service que nous offrons à nos agriculteurs. Ils peuvent transmettre les itinéraires techniques et rendements de leurs parcelles pour que nous calculions le coût de production et la rentabilité. Nous utilisons des coûts forfaitaires pour les charges de mécanisation, nos prix moyens pour les intrants (sauf pour les engrais) et notre estimation de la campagne pour les prix de vente. 45 producteurs ont proposé 140 parcelles pour cette 6^e édition. Ainsi, nous cernons les éléments de performance technique et économique à la parcelle.



La restitution, à laquelle nous invitons tous nos agriculteurs et des partenaires de la betterave et de la pomme de terre, s'effectue le plus rapidement possible – le 15 septembre cette année. Ainsi, les agriculteurs peuvent ajuster leurs choix avant les semis... sauf celui du colza bien sûr.

Cette étude est riche d'enseignements mais elle n'est pas représentative de la région. Les agriculteurs sont volontaires et transmettent plus facilement les données des meilleures parcelles. De plus, les coûts d'achat peuvent s'écarter du prix moyen.

Yvoir.fr : Comment se situe le coût de production par rapport à la campagne précédente ?

P.T. : En blé, les rendements sont légèrement en baisse par rapport à l'an dernier, à 100 q/ha, versus 103 q/ha. En revanche, les charges complètes sont passées de 135 €/t en 2022 à 172 €/t pour la moisson 2023, soit une hausse de 27 % du coût de production !

Les postes qui ont le plus grimpé sont sans surprise les engrais, mais également les semences, et, dans une moindre mesure, les produits phytosanitaires.

La bonne nouvelle est que les charges de mécanisation restent maîtrisées, alors que nous nous attendions à une augmentation sensible. Les conditions climatiques ont permis de moins travailler le sol, et les agriculteurs ont sûrement été vigilants sur leur nombre de passages en raison de l'augmentation du prix du GNR.

Yvoir.fr : L'effet ciseaux s'est-il concrétisé ?

P.T. : Nous avons construit une matrice de coût de production du blé, pour des charges oscillant entre 1 400 et 2 000 €/ha et des rendements de 7 à 10 t/ha. Le coût de production s'échelonne ainsi de 140 à 286 €/t (*tableau 1*). Si les agriculteurs terminaient de vendre aujourd'hui, leur prix moyen de vente serait à 235€/t. C'est donc le chiffre que nous projetons sur cette étude.

Tableau 1 : Matrice de coût de production de blé, issu de l'étude « Experts

RESULTATS BLE 2023



	Rendement (T/ha)						
	7	7,5	8	8,5	9	9,5	10
1 400	200	187	175	165	156	147	140
1 500	214	200	188	176	167	158	150
1 600	229	213	200	188	178	168	160
1 700	243	227	213	200	189	179	170
1 800	257	240	225	212	200	189	180
1 900	271	253	238	224	211	200	190
2 000	286	267	250	235	222	211	200

Matrice de coût pour le blé en €/T en 2023 selon le niveau de charges et le rendement

En Hauts-de-France, le risque d'un effet ciseaux, c'est-à-dire que les coûts soient supérieurs au prix de vente, est présent lorsqu'à la fois les rendements sont inférieurs à la moyenne régionale (85 à 90 q/ha) et que les charges dépassent 1 700 €/ha.

Notre échantillon est trop petit pour mener les mêmes calculs sur colza, mais il semble que l'effet ciseaux y soit plus élevé. Les rendements sont moyens et les prix ont nettement reculé !

Yvoir.fr : Que préconisez-vous pour l'an prochain ?

P.T. : Nous tirons deux grands enseignements de cette étude : ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier, et aller chercher le potentiel de la parcelle pour diluer le coût de production.

Les années se suivent mais ne se ressemblent pas. Nous avons observé un important effet-précédent sur la récolte 2022 et il est bien moindre cette année. Les blés de betterave sortent d'aussi bons résultats que les autres alors que la betterave est d'ordinaire notre pire précédent, en raison des semis tardifs et de l'effet tassement des chantiers de récolte. Les blés



semés tôt ont « trop » tallé tandis que les semis tardifs ont très bien compensé leur faible tallage par le nombre de grain par épi et le PMG cette année.

Le comportement des cultures dépend du climat, qui n'est plus stable. Nous conseillons donc aux agriculteurs de ne pas mettre tous leurs œufs dans le même panier : diversifier leurs itinéraires techniques, en étalant les semis et en multipliant les variétés au lieu de tout miser sur celle qui ressort le mieux dans les derniers essais.

Idem, nous considérons qu'il est important d'avoir une stratégie d'achat d'engrais et de commercialisation des céréales réfléchie, fractionnée dans le temps et de ne pas se laisser déborder par la volatilité des marchés.

Yvoir.fr : Que voulez-vous dire par « aller chercher le potentiel de la parcelle » ?

P.T. : J'ai un peu l'impression d'enfoncer des portes ouvertes quand je rappelle cette règle. La performance économique repose sur les derniers quintaux, mais pas à n'importe quel prix.

Sur les parcelles à potentiel limité, puisque l'on part avec 1 000 €/ha de charges de structure, il faut investir pour éviter des rendements catastrophiques. Sur les parcelles à potentiel élevé, il n'y a pas de raison économique de se limiter. Sur les parcelles à potentiel « bon mais sans plus », il est utile d'estimer une marge prévisionnelle avec une sécurisation des ventes en parallèle de l'achat des engrais par exemple.

C'est souvent le temps ou l'organisation qui pêchent pour réaliser cette analyse amont, mais faire l'impasse sur cette discrimination entre parcelles pénalise la performance économique. Pour bien produire, acheter et vendre, nos techniciens sont là pour aider les agriculteurs à faire les bons choix !

Le groupe Carré en quelques éléments

- 920 000 tonnes de collecte
- 440 millions d'euros de chiffre d'affaires
- Hauts-de-France, Grand-Est, Île de France et Bourgogne
- Premier négoce privé de France

Bénédicte REBENDENNE (Yvoir.fr)